



Contact scolarités : envoi des dossiers de demande de césure

	Nom des composantes (faculté ou institut)	adresse mail
 UFR des lettres et sciences humaines	Faculté des Lettres et Sciences Humaines - LSH	scolsh@univ-perp.fr
 UFR des sciences exactes et expérimentales	Faculté des Sciences Exactes et Expérimentales - SEE	scosee2@univ-perp.fr
 UFR des sciences juridiques et économiques	Faculté des Sciences Juridiques et Economiques - SJE	scosje@univ-perp.fr
 UFR STAPS Font-Romeu · Perpignan	Faculté des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS	staps-f@univ-perp.fr
 iut PERPIGNAN CARCASSONNE NARBONNE	Institut Universitaire de Technologie - IUT	sco-iut@univ-perp.fr
 IAE PERPIGNAN	Institut Administration des Entreprises - IAE	sco.master.mae@univ-perp.fr
 IFCT	Institut Franco Catalan Transfrontalier - IFCT	ifct@univ-perp.fr



La date butoir pour adresser une demande de césure :

- pour l'année universitaire complète : **entre le 05/05 et 10/07.**
- pour le premier semestre uniquement : **entre le 05/05 et 05/07**
- pour le second semestre uniquement : **entre le 01/11 et 15/12.**



Merci d'adresser vos demandes de césure en copie à l'adresse :
referent-cesure@univ-perp.fr